



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

commune.lignieres@ne.ch

www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9



Aux membres du Conseil général

Lignières, le 26 août 2024

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 9 de l'ordre du jour de la séance du 12 septembre 2024 concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 600'000.- pour la finalisation de l'étude relative à l'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 14 septembre 2023, le Conseil général a accordé au Conseil communal un crédit d'engagement de CHF 105'000.- pour le financement des mandats d'étude parallèles pour l'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours.

Le rapport établi par le collège d'experts annexé au présent rapport vous explique les tenants et aboutissants de cette procédure de mandats d'étude parallèles, jusqu'à l'aboutissement de la décision prise et les recommandations émises par celui-ci à l'issue du processus.

Le vernissage de l'exposition des trois études réalisées et la proclamation publique des résultats a eu lieu mardi 25 juin 2024 à 18h00 dans la salle polyvalente du collège de La Gouvernière auquel toute la population et les membres du Conseil général ont été invités à participer. Par la suite, cette exposition a également été ouverte au public tous les jours de 18h00 à 20h00, du mercredi 26 juin 2024 au vendredi 5 juillet 2024.

Fort de la recommandation du collège d'experts, le Conseil communal a dès lors pris la décision, sous réserve de l'octroi des crédits nécessaires par le Conseil général de Lignières et le Conseil intercommunal de l'éorén, de confier la poursuite des études, la planification et la direction des travaux en lien avec ce projet à l'équipe pluridisciplinaire lauréate, à savoir le Consortium d'architectes composé d'OS Architectes Sàrl à Marin-Epagnier et d'Aviolat Chaperon Escobar Sàrl à Neuchâtel, IT Idéales Technologies SA à Saint-Aubin-Sauges (ingénieur CVS), BKPLAN SA à Gals (ingénieur électricien), DSI Ingénieurs civils Sàrl à Neuchâtel et EtudeIncendie Sàrl à Pully (expert protection incendie).

La phase des études préliminaires étant désormais terminée, il convient dès lors de procéder à l'étude du projet à proprement parler et aux appels d'offres y relatifs, de manière à finaliser celui-ci, afin qu'une demande de crédit d'engagement puisse être présentée au Conseil général et au Conseil intercommunal de l'éorén pour la réalisation des travaux d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours.

Commune de Lignières

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 9 de l'ordre du jour de la séance du 12 septembre 2024 concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 600'000.- pour la finalisation de l'étude relative à l'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours

Le détail des coûts relatif à la présente demande de crédit d'engagement se présente comme suit :

• Honoraires et frais d'architectes (y compris honoraire architecte paysagiste)	CHF	380'000.- TTC
• Honoraires et frais ingénieur CVS (chauffage, ventilation et sanitaire)	CHF	14'000.- TTC
• Honoraires et frais ingénieur électricien	CHF	37'000.- TTC
• Honoraires et frais ingénieur civil	CHF	77'000.- TTC
• Honoraires et frais expert protection incendie	CHF	5'000.- TTC
• Autres mandataires spécialisés	CHF	10'000.- TTC
• Frais de géomètre	CHF	5'000.- TTC
• Sondages divers	CHF	10'000.- TTC
• Diagnostic polluants	CHF	5'000.- TTC
• Emoluments et frais liés au permis de construire	CHF	20'000.- TTC
• Divers, imprévus et pour arrondir (5.63%)	CHF	<u>32'000.- TTC</u>
Coût total de l'étude (phases 3.3 et 4.4 de la SIA)	CHF	<u>600'000.- TTC</u>

Un Comité de pilotage a été constitué pour accompagner cet important projet et assurer le suivi de celui-ci. Il est composé de :

- ✓ M. Michaël Wälchli, délégué du Conseil général.
- ✓ Mme Josiane Chiffelle, conseillère communale en charge du dicastère de l'enseignement et de la formation.
- ✓ M. Mathieu Oppliger, architecte-conseil de la Commune de Lignières
- ✓ Mmes Silva Yildirim et Laetitia Kopp, représentantes du corps enseignant.
- ✓ M. Stéphane Bianchini, administrateur communal.
- ✓ M. Antoine Amstutz, responsable d'exploitation de la Commune de Lignières.
- ✓ M. Patrice Krieg, concierge du collège de La Gouvernière.

Au stade actuel de l'avancement du projet, l'estimation sommaire des coûts s'élève à CHF 6'715'000.- TTC, y compris les frais d'étude. La finalisation de l'étude permettra notamment de confirmer les coûts ou, le cas échéant, d'ajuster ceux-ci.

Les planches réalisées par l'équipe pluridisciplinaire lauréate annexées au présent rapport vous permettent de disposer d'un aperçu des travaux d'assainissement qui seront entrepris et de la manière dont ceux-ci seront réalisés.

Le calendrier projeté pour ce projet d'assainissement est le suivant :

- 30 octobre 2024 : Fin du délai référendaire.
- 1er novembre 2024 : Lancement de l'étude.
- 26 juin 2025 : Présentation du projet finalisé au Conseil général, pour validation de principe, avant le lancement des appels d'offres et l'établissement de la demande de permis de construire.
- 18 décembre 2025 : Demande de crédit d'engagement soumise au Conseil général pour la réalisation des travaux.
- Début avril 2026 : Début des travaux.
- Fin septembre 2026: Fin des travaux.

Commune de Lignières

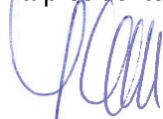
Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 9 de l'ordre du jour de la séance du 12 septembre 2024 concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 600'000.- pour la finalisation de l'étude relative à l'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours

Le Conseil communal vous invite à accepter cette demande de crédit d'engagement et, par votre décision, à poursuivre cet important processus qui permettra à demeure d'assainir le collège de La Gouvernière et de ses alentours.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à nous suivre dans cette démarche et à voter l'arrêté qui vous est soumis.

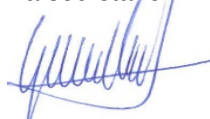
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente



Josiane Chiffelle

La secrétaire



Ophélie Gauchat

Annexes : - Projet d'arrêté
- Rapport du collège d'experts
- Planches réalisées par l'équipe pluridisciplinaire lauréate